



10471 - Le savoir en Islam

question

Dans quelle mesure l'Islam s'intéresse-t-il au savoir ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah a créé l'homme et l'a doté des moyens d'acquisition du savoir tels que l'ouïe, la vue et l'intelligence. À ce propos, le Très Haut dit: **Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l' ouïe, les yeux et les cœurs (l' intelligence), afin que vous; soyez reconnaissants.** (Coran, 16 :78).

L'Islam est la religion du savoir. Le premier verset du Coran ordonne la lecture qui est la clé des connaissances. À ce propos, le Très Haut dit : **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l' homme d' une adhérence. Lis! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume (le calame), a enseigné à l' homme ce qu' il ne savait pas.** (Coran96 :1-5).

Le savoir doit précéder l'action comme l'indiquent les propos du Très Haut : **Sache donc qu' en vérité il n' y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l' au-delà).** (Coran, 47 :19).

Allah a mis le musulman en garde contre les termes et propos non fondés sur des connaissances. C'est dans ce cadre que le Transcendant dit : **Et ne poursuis pas ce dont tu n' as aucune connaissance. L' ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.** (Coran, 17 :36).

Pour bien mettre en relief la position éminente du savoir et ses détenteurs, Allah a sollicité le



témoignage des ulémas sur son unicité. C'est ce que le Transcendant exprime en ces termes :

Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu' il n' y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage! (Coran, 3 :18).

La connaissance d'Allah et sa crainte passe par la connaissance de Ses signes et créatures. Et les ulémas sont ceux qui connaissent cela. D'où l'hommage qu'Allah leur a rendu en ces termes :

Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. (Coran, 35 :28).

Les ulémas de l'Islam occupent une noble position qui les place au-dessus des autres aussi ici-bas que dans l'au-delà. À ce propos, le Très Haut dit : Allah élèvera en degrés ceux d' entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. (Coran, 58 :11).

C'est pour souligner l'importance du savoir qu'Allah a donné à Son Messenger l'ordre d'en acquérir davantage. C'est ce qu'Il exprime ainsi : Et dis: "Ômon Seigneur, accroît mes connaissances!" (Coran, 20 : 114).

Allah a en outre rendu un vibrant hommage aux ulémas en ces termes : Dis: "Sont- ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?" Seuls les doués d' intelligence se rappellent. (Coran, 39 : 9).

Les détenteurs du savoir sont ceux qui saisissent les premiers la vérité et à y adhèrent : Et afin que ceux à qui le savoir a été donné sachent que (le Coran) est en effet, la Vérité venant de ton Seigneur, qu' ils y croient alors, et que leurs cœurs s' y soumettent en toute humilité. Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient. (Coran, 22 : 54).

L'Islam exhorte à la recherche du savoir. Et le Messenger (bénédiction et salut soient sur lui) en a fait une obligation individuelle et a expliqué que le mérite du savant par rapport à celui du dévot est comme la lune comparée aux autres astres et que les ulémas sont les héritiers des prophètes qui, eux, n'avaient légué ni dinar ni dirham, mais un savoir. Quiconque puise dans ce savoir est bien chanceux. En plus, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) nous a informés que la



recherche du savoir balise la voie vers le paradis.

C'est à ce propos qu'il dit : **Quiconque s'engage dans la voie de la recherche du savoir, Allah l'engage facilement dans la voie du paradis** (rapporté par Boukhari, livre du savoir, 10).

L'Islam appelle à l'apprentissage de l'ensemble des disciplines scientifiques utiles. Les connaissances sont classées en catégories. Les meilleures sont celles portant sur la charia puis la médecine puis le reste des sciences.

Les meilleures connaissances sont celles qui portent sur la charia. En effet, elles permettent à l'homme de connaître son Maître, son prophète et sa religion. Elles sont celles par lesquelles Allah a honoré son Messenger en les lui transmettant pour qu'il les mette à la disposition des gens :

Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu' Il a envoyé chez eux un messenger de parmi eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu' ils fussent auparavant dans un égarement évident. (Coran, 3 :164).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Quand Allah veut du bien à quelqu'un, Il lui permet d'avoir une bonne compréhension de la religion** (rapporté dans les deux Sahih, la présente version étant celle Boukhari, 69).

Pour expliquer la nécessité de s'occuper soigneusement du Coran, de l'apprendre et de l'enseigner, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit : **Le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Coran et l'enseigne** (rapporté dans les deux Sahih, la présente version étant celles de Boukhari, 4639).

Il n'y a aucun bien à attendre d'un savoir qui ne se reflète pas dans les actes ni de paroles que les actions ne confirment pas : **Ôvous qui avez cru! Pourquoi dites- vous ce que vous ne faites pas? C' est une grande abomination auprès d' Allah que de dire ce que vous ne faites pas.** (Coran, 61 : 2-3).

La Umma a besoin des ulémas en tout temps et en tout lieu. Une nation dépourvue de science et de savants véhicule de fausses croyances et croupit dans les ténèbres.



L'on doit apprendre la loi divine (et la transmettre). Quiconque dissimule le savoir et en prive les gens se verra doté de brides de feu au jour de la Résurrection et méritera la damnation, à moins de se repentir. À ce propos, le Transcendant dit **Certes ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre en fait de preuves et de guide après l' exposé que Nous en avons fait aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu' Allah maudit et que les maudisseurs maudissent, sauf ceux qui se sont repentis, corrigés et déclarés: d' eux Je reçois le repentir. Car c' est Moi, l' Accueillant au repentir, le Miséricordieux.** (Coran, 2 : 159-160).

L'uléma remporte une immense récompense. Car celui qui indique un bon acte est comme celui qui le fait. Quand l'uléma meurt, sa récompense auprès d'Allah n'en sera pas pour autant interrompue. Bien au contraire, elle sera maintenue aussi longtemps que les gens continueront de tirer profit de ses connaissances.

C'est pourquoi le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) dit : **Quand l'humain meurt son action est interrompue, exception faite de trois cas : une aumône courante, un savoir utile et un enfant pieux qui prie pour lui** (rapporté par Mouslim, 1631).

Si l'uléma diffuse son savoir au profit des gens, il remporte une récompense égale à celle accordée à tous ceux qui auraient tiré profit de son savoir sans que cela implique une diminution de la récompense accordée à ceux-ci. Et quiconque propage une aberration commet un péché égal à l'ensemble des péchés commis par tous ceux qui auraient suivi son exemple sans que cela implique la diminution des péchés de ceux-ci » (rapporté par Mouslim, 2674).

La bonne compréhension de la religion fait partie des meilleures dispositions qui honorent le musulman comme l'indiquent les propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) :

Quand Allah veut faire du bien à quelqu'un, Il lui permet d'avoir une bonne compréhension de la religion (rapporté dans les deux Sahih).

La lecture du Coran, son apprentissage et son enseignement font partie des meilleures actions conformément aux propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : **L'envie ne se justifie que dans deux cas : celle suscitée par l'état d'un homme à qui Allah a permis d'avoir une bonne**



maîtrise du Coran de sorte qu'il le récite dans ses prières du jour et de nuit, et celle suscitée par l'état d'un homme à qui Allah a donné des biens dont il dépense jour et nuit (rapporté par Mouslim, 815).